Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901912-20260430-D_2026_38-DE

COMMUNE DE PLOUGONVEN
Département du Finistère

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 30 avril 2026

Le trente avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Bernadette Auffret, Maire.

Présents :	Bernadette Auffret, Leslie Bourgeois, Fabienne Cyriaque, Claude Darmigny, Damien Guehl, Colette Guilloux, Sophie Hérault, Étienne Heurtebise, Nicolas Inisan, Pascale Lamanda, Julia Le Cam, Yvon Le Cousse, Pascal Prigent, Michèle Queïnnec, Anne-Laure Reig, Thierry Riou, Bertrand Robin, Charlotte Roussel, Giovanna Scaglione, Christophe Stéphan.
Procurations :	Jean-Pierre Gautier à Nicolas Inisan, Christophe Lepitre à Bernadette Auffret, Sébastien Le Roux à Damien Guehl

Membres en exercice :	23	Membres présents ou représentés :	23
Date de convocation :	15/03/26	Secrétaire de séance : Sophie Hérault	

Délibération n° D-2026-38	Classification : 7.10

Achat d'un véhicule électrique pour les services techniques : approbation et financement du projet
Vote à l'unanimité

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que l'achat d'un véhicule électrique pour les services techniques est prévu au budget 2026. Le prix TTC de ce véhicule est estimé à 30 000 €. Cette dépense est éligible à une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du Pacte volet 1 à hauteur de 80 %.

Madame le Maire propose donc de valider le plan de financement prévisionnel de ce projet comme suit :

Dépenses		Recettes	
Véhicule	30 000 €	CD 29	24 000 €
		Autofinancement	6 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'approuver le projet d'achat d'un véhicule pour les services techniques,
- De valider le plan de financement prévisionnel,
- D'autoriser Madame le Maire à solliciter auprès du Département le maximum de subvention possible.

Ainsi délibéré,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Bernadette Auffret

